Fiche Descriptive de la Formation CCP VIDEOPROTECTION



Intitulé de la formation :

Certificat de compétences professionnelles – Agent de Vidéoprotection

Objectifs de la formation :

Cette formation a pour but de fournir aux apprenants les compétences nécessaires à l'exploitation et à l'utilisation des systèmes de vidéoprotection dans le respect du cadre légal en vigueur. Elle permet d'acquérir les connaissances techniques et opérationnelles pour surveiller efficacement des sites et assurer la sécurité des biens et des personnes. Cette formation permet d'obtenir la carte « Opérateur de vidéoprotection ».

Qualification visée: CCP Titre Professionnel OVT - RNCP37879

Prérequis:

- Avoir une carte professionnelle valide ou une autorisation préalable délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité).
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (niveau B1 minimum).
- \Être majeur (18 ans minimum)
- Compétences de base en informatique recommandées.

Durée de la formation :

• Durée du Tronc Commun : 56 heures

Pour les agents de sécurité déjà titulaires d'une carte professionnelle du CNAPS et d'un SST ou PSC1 valide il est possible d'être dispensé des 56 heures de Tronc Commun.

- Durée de formation VIDEOPROTECTION : 70 heures
- Stage en entreprise obligatoire: 35 heures
- Durée d'examen : 7 heures
- Horaires: Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (7 heures par jour).

Modalités et délais d'accès :

- Inscriptions : Ouvertes toute l'année, sous réserve des places disponibles.
- Délais d'accès: Entre 2 à 4 semaines après la validation de l'inscription et la réception des documents nécessaires.
- Modalités d'accès : Entretien individuel préalable pour valider les prérequis et définir les objectifs du candidat.

Tarifs:

- Coût total de la formation : 2900 € net de TVA
- Modalités de paiement : Possibilité de paiement en plusieurs fois. Financements possibles via CPF, Pôle Emploi, ou autres organismes.

Effectif: 12 personnes maximum

Contacts:

Responsable de la formation : Mme NIVEAUX Émeline

• Email: contact@tonnerre-formation.com

• **Téléphone**: 05 59 55 71 61

Adresse: TONNERRE FORMATION, 15 ter rue Pierre Semard 40220 TARNOS

Site web: www.tonnerre-formation.com / www.tonnerre-asra.fr

Méthodes mobilisées :

- Approche pédagogique: Formation mixte avec cours théoriques, exercices pratiques sur logiciels de vidéosurveillance, et simulations d'incidents.
- Outils pédagogiques: Supports numériques, systèmes de vidéosurveillance, simulations interactives.
- Intervenants : Professionnels expérimentés dans le domaine de la télésurveillance et de la sécurité.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation continue : Contrôles de connaissances, exercices pratiques, et participation en classe.
- Évaluation finale : Examen pratique sur la gestion d'un poste de vidéosurveillance ainsi qu'un examen théorique pour l'obtention du certificat de compétence professionnel.

Accessibilité aux personnes handicapées :

- Le centre de formation est conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Des adaptations pédagogiques sont possibles pour les personnes en situation de handicap. Merci de nous informer de toute nécessité particulière lors de l'inscription.

Le programme :

TRONC COMMUN SECURITE PRIVEE (56 h) • Module juridique • Module stratégique • Gestion des premiers secours • Gestion des risques et des situations conflictuelles • Transmission des consignes et informations

VIDEOPROTECTION (70h) • Environnement juridique de la vidéoprotection • Prévention des risques terroristes • Prévention des autres risques d'atteinte aux biens et aux personnes • Vidéoprotection Connaître et maîtriser les différents systèmes de sécurité et outils de travail

Stage de mise en situation pratique (35h) au sein d'un poste central de sécurité d'une entreprise ou d'un centre de supervision urbain. Peut se faire avant ou après l'examen. Stage Obligatoire pour la carte professionnelle de Télésurveillance.

EXAMEN (7h)